



Envoyé en préfecture le 05/07/2019
Reçu en préfecture le 05/07/2019
Affiché le 05/07/2019
ID : 063-200071199-20190702-CCPL_2019_110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
38	34 dont 5 pouvoirs

Date de convocation : 24 juin 2019
Date d'affichage : 24 juin 2019

SEANCE DU 02 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf, le deux du mois de juillet à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle polyvalente Jean-Chaux de Mons.

Présents avec voix délibérante :

Gisèle BOISSIER, Gilles BOURDIER, Roland BUFFET, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD (suppléant de Josette BREYSSE), Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Claude DENIER (suppléant de Jean-Claude PAPUT), Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Daniel GORCE (suppléant d'Éric GOLD), Jean-Marie GRENET, Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Roland LAPLACE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Jean-Claude MOLINIER, David MOURNET, François-Xavier PERRAUD, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Henri SULLO (suppléant de Stéphane BARDIN), Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Yolande BURETTE a donné pouvoir à David MOURNET,
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à André DEMAY,
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Luc CHAPUT,
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS,
Philippe LE PONT a donné pouvoir à Yves RAILLIERE.

Absents représentés

Stéphane BARDIN, Josette BREYSSE, Éric GOLD, Jean-Claude PAPUT

Absents :

Roland GENESTIER, Pierre LYAN, Michel MACHEBOEUF, Pascal ROUGIER

Secrétaire de séance : Didier CHASSAIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2019-110 : **ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - POSTE TEMPORAIRE**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Ajustement des postes existants et création pour l'été 2019 :

Deux postes temporaires ont été créés à compter du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 (voir respectivement délibération n° 2018-127 du 18 septembre 2018 pour celui de technicien au FAB Limagne à temps complet et délibération n°2018-161 du 11 décembre 2018 pour celui d'attaché contractuel chargé de mission économique à temps complet). Ces deux postes n'ayant été pourvus que le 1^{er} mai 2019, il convient d'ajuster la période jusqu'au 30 avril 2020.

Pour le poste d'adjoint technique à 4/35^{ème} à Maringues (délibération n° 2019-69 du 28 mars 2019), il convient de l'aligner sur les autres postes qui vont être créés pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Création d'ATA pour l'été 2019 :

Pour le service technique : Le recrutement d'un adjoint technique à temps complet à compter du 01 juillet 2019 jusqu'au 31 décembre 2019 est nécessaire pour le service technique suite à la demande de disponibilité pour convenances personnelles de l'un des membres.

Pour l'ALSH Bussièrès-et-Pruns :

- Création d'un ATA à 25/35^{ème} pour l'ALSH de Bussièrès-et-Pruns : Afin d'accueillir un enfant en situation de handicap lourd à l'ALSH de Bussièrès-et-Pruns pour la période du 05 au 25 Aout 2019, il convient de créer un poste d'animation pour exercer les fonctions d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).
- Création d'un ATA à 3/35^{ème} pour faire exercer la fonction de cantinière à compter du 08 juillet 2019 au 31 aout 2019

Suppression d'un poste adjoint administratif en renfort RH, ce poste n'étant plus pourvu.

→ **Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :**

- de prolonger de six mois les périodes de création pour les postes suivants :
 - 1) ATA technicien à temps complet pour le Fab Limagne : Initialement prévu du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, le prolonger jusqu'au 30 avril 2020 à cause de la prise de poste tardive au 1^{er} mai 2019,
 - 2) ATA attaché à temps complet chargé de mission économique : Initialement prévu du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, le prolonger jusqu'au 30 avril 2020 à cause de la prise de poste tardive au 1^{er} mai 2019,
 - 3) ATA adjoint technique à 4/35^{ème} pour Maringues: Initialement prévu du 01 avril 2019 au 30 septembre 2019, le prolonger jusqu'au 31 décembre 2019.
- de créer un poste d'adjoint technique à temps complet en accroissement temporaire pour une durée de 5 mois 28 jours pour compléter le service technique, à compter du 03 juillet 2019 au 31 décembre 2019,
- de créer un poste d'adjoint d'animation à compter du 05 au 25 août 2019 à 25/35[°] pour l'ALSH Bussièrès-et-Pruns pour exercer les fonctions d'AESH,
- de créer un poste d'adjoint technique à 3/35[°] pour exercer les fonctions de cantinière à compter du 08 juillet 2019 au 31 août 2019 pour l'ALSH Bussièrès-et-Pruns,
- de supprimer un poste d'adjoint administratif en renfort RH à compter du 03 juillet 2019,
- d'autoriser Monsieur le Président à faire toutes les démarches préalables obligatoires,
- d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois.

Envoyé en préfecture le 05/07/2019

Reçu en préfecture le 05/07/2019

Affiché le 05/07/2019

ID : 063-200071199-20190702-CCPL_2019_110-DE

Type de contrat	Grade	Temps de travail	Période	Poste	Site
ATA	Attaché	35/35	A compter du 1 mai 2019 pour le 30 avril 2020	Chargé de mission économique	Siège CCPL
ATA	Technicien	35/35	A compter du 1 mai 2019 au 30 avril 2020	Fab animateur	Fab Limagne
ATA	Adjoint technique	2,35/35	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Cantinier	ALSH Effiat
ATA	Adjoint technique	3/35	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Agent d'entretien	ALSH Effiat
ATA	Adjoint d'animation	9,41	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur	ALSH Aigueperse
ATA	Adjoint d'animation	10,3/35	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur	ALSH Effiat
ATA	Adjoint d'animation	19,6/35	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur	ALSH Aubiat
ATA	Adjoint technique	2,5/35	Du 7 juin au 6 juillet 2018 et du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Cantinier	ALSH Aubiat
ATA	Adjoint technique	15/35	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019 en période de vacances scolaires	Cantinier	ALSH Aubiat
ATA	Adjoint technique	4/35 jusqu'au 31/03/2019 puis 4,5/35 à compter du 01/04/2019	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Agent d'entretien et cantinier	ALSH Randan
ATA	Adjoint technique	25/35 jusqu'au 31/03/2019 puis 27,5/35 à compter du 01/04/2019	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019, en période de vacances scolaires	Agent d'entretien et cantinier	ALSH Randan
ATA	Adjoint technique	4/35	Du 01 avril 2019 au 31 Décembre 2019	Agent d'entretien	ALSH Maringues
ATA	Adjoint d'animation	25/35	Du 05 aout 2019 au 25 aout 2019 inclus	Assistant Educateur de Vie Scolaire	ALSH Bussiè-res-et - Pruns
ATA	Adjoint technique	3/35	Du 08 juillet 2019 au 31 aout 2019 inclus	Cantinière	ALSH Bussiè-res-et - Pruns
ATA	3 Adjoints d'animation	9,41	Du 1 septembre 2018 au 31 août 2019	Animateur	selon les besoins et effectifs des ALSH
ATA	Adjoint d'animation	35/35	Du 01 juin 2019 au 31 décembre 2019	Animateur	Renfort ALSH
ATA	Auxiliaire de puériculture principal de 2- classe	Temps complet	Du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019	Multi-accueil	Siège CCPL
ATA	Adjoint technique	Temps complet	Du 03 juillet 2019 au 31 décembre 2019	Agent technique	Service technique

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Au Registre sont les signatures
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
 A Aigueperse, le 05/07/2019
 Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

